

Notre équipe

- ★ Médecin psychiatre
- ★ Éducatrice spécialisée
- ★ Infirmière
- ★ Ergothérapeute
- ★ Cheffe de service
- ★ Directrice



Pour vous apporter
le meilleur
accompagnement !



Crée en 1841 par une communauté de sœurs protestantes, la fondation Les Diaconesses de Reuilly est à but non lucratif et reconnue d'utilité publique.

Nous plaçons au cœur de nos engagements les personnes que nous accompagnons à travers nos 43 établissements et services.

lesdiaconesses.org

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Contactez-nous pour
plus d'informations

- 📞 06 58 75 07 06
✉️ plateformeadultehandicap@fondationdiaconesses.org
Plateforme Adulte et Handicap
📍 97 ter Rue Thiers
17300 Rochefort
🌐 lesdiaconesses.org/plateforme-adulte-et-handicap



EN SAVOIR PLUS



Solidarité et Inclusion

SAMSAH ASE
Service d'Accompagnement
Médico-Social pour Adultes
Handicapés

Plateforme Adulte et Handicap

**LES DIACONESSES
DE REUILLY**
Accompagner toute vie



Vous accompagner

Nous sommes à vos côtés pendant deux ans pour vous proposer un accompagnement de transition et éviter toute rupture de parcours.

Le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) vous propose une palette complète de services personnalisés, visant à favoriser votre autonomie et à encourager votre participation sociale.

À l'aide d'un accompagnement individuel (par un job coach et/ou référent de parcours) ou collectif, nous vous apportons le soutien qui vous amènera à créer un avenir riche en expériences positives.

Nos missions

Vers l'autonomie et le bien-être



Orientation et Information :

- Vous fournir des informations sur les options de logement, les formations disponibles, les opportunités d'emploi, les étapes nécessaires pour obtenir un permis de conduire...
- Vous orienter vers les ressources appropriées pour chacun de ces domaines.



Planification du parcours :

- Vous aider à élaborer votre projet personnalisé en tenant compte de vos priorités.
- Envisager la suite de votre parcours en relais avec une structure adaptée ou en autonomie complète.



Accompagnement personnalisé :

- Pour vous permettre de développer votre autonomie et d'atteindre vos objectifs.



Faire respecter vos droits.

Votre admission

Avoir une reconnaissance du handicap par la M.D.P.H avec une orientation SAMSAH.

Avoir l'envie d'être soutenu(e) et accompagné(e) dans vos démarches pour accéder à une vie autonome.

Être âgé(e) de 18 à 21 ans.

Être en contrat jeune majeur avec l'A.S.E.

Vivre en famille d'accueil ou en lieu de vie.



Ce dispositif est financé par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de la Charente-Maritime.

